



Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique des Lacs et du Pays de Langres

Assemblée générale du 27 septembre 2011

2010 : destination touristique européenne d'excellence

Le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique des Lacs et du Pays de Langres a mené une politique continue, concentrée et cohérente de développement touristique depuis 20 ans.

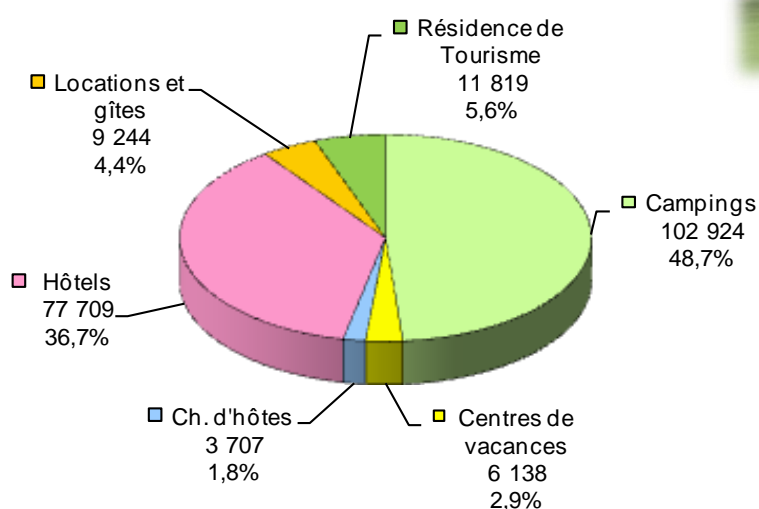
Aujourd'hui son aire géographique compte une centaine de prestataires d'hébergements touristiques pour **une offre proche de 4 000 lits**.

En 10 ans, la fréquentation touristique s'est accrue de 30%.

Le syndicat a présenté son travail et ses résultats en soumettant un dossier au **concours européen EDEN** (European Destination of Excellence) dont le thème portait sur le tourisme et les espaces aquatiques.

Ce travail a été **récompensé** par le Secrétariat d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat des Petites et moyennes entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation.

Le Pays de Langres et des 4 lacs s'est vu décerner le label de « Destination Touristique Européenne d'Excellence -site primé 2010 » dont l'usage pour la promotion du Pays est recommandée.



2010 : 211 600 nuitées

La fréquentation du Pays de Langres a dépassé les 200 000 nuitées après les ouvertures du camping rénové du lac de la Liez et de la résidence de tourisme du Lac de la Vingeanne.

Après 2008, année exceptionnelle, (plus de 231 000 nuitées) cette fréquentation est en régression et semble subir les influences de la crise économique et d'une vive concurrence.

Cette évolution affecte tous les catégories d'hébergements.



Les membres

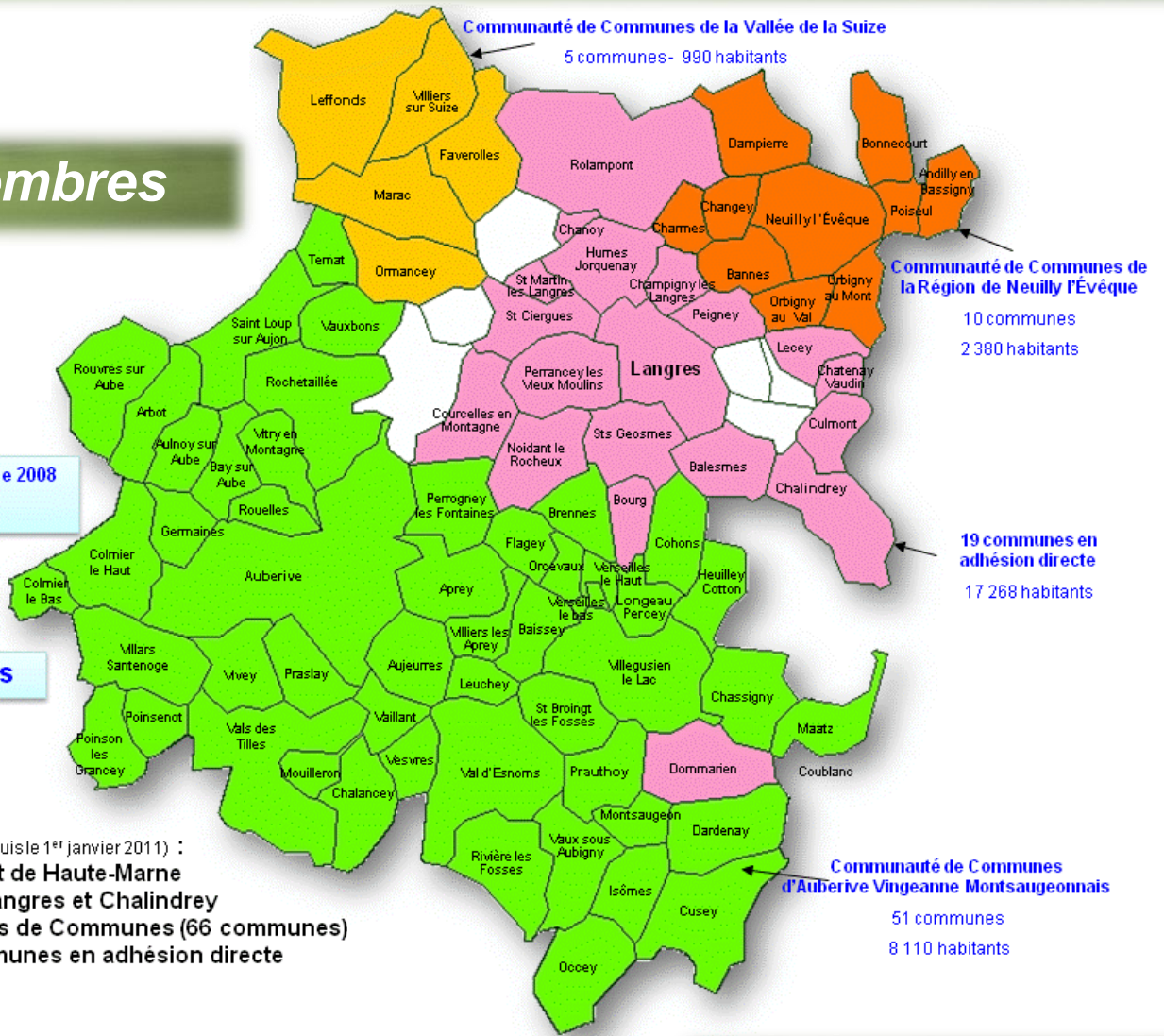
Janvier 2011 :

Population municipale 2008
28 748 habitants

85 communes

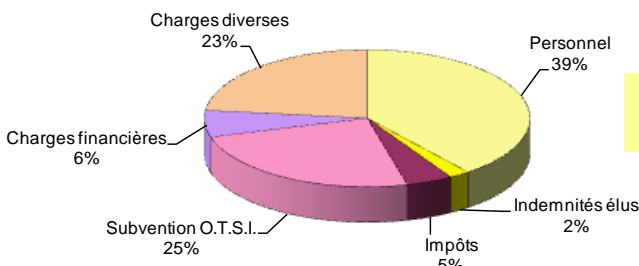
Les membres (depuis le 1^{er} janvier 2011) :

- Le Département de Haute-Marne
- Les Villes de Langres et Chalindrey
- 3 Communautés de Communes (66 communes)
- 17 autres Communes en adhésion directe



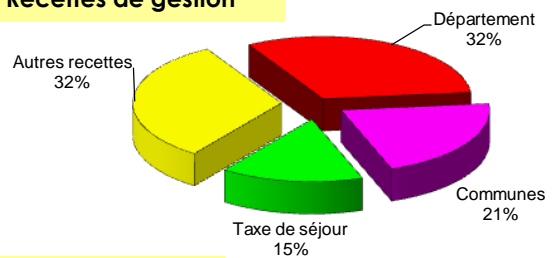
Le budget

Dépenses de gestion

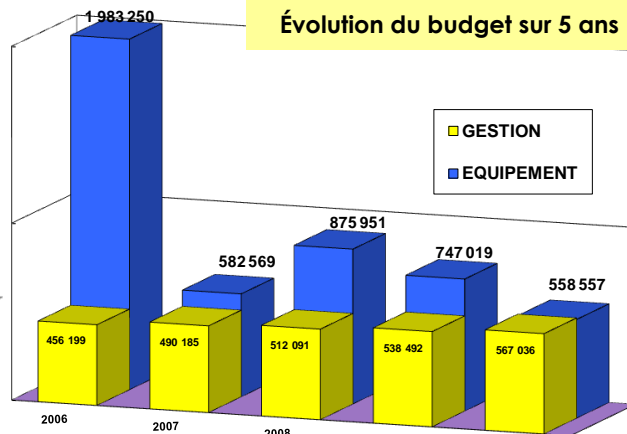


Recettes de gestion

CA 2009 :
567 036 €



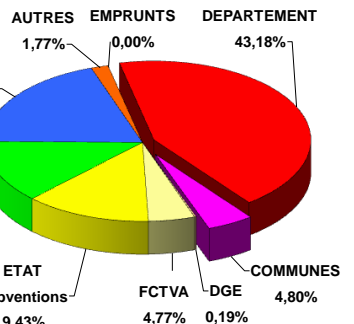
Évolution du budget sur 5 ans



Dépenses moyennes
des 5 dernières années

GESTION
512 800 €

EQUIPEMENT
949 469 €



Répartition des recettes
d'investissement sur 5 ans

La participation communale

EXERCICE	2006	2007	2008	2009	2010	Prév. 2011
Population	29 070	29 070	29 167	28 829	28 827	28 748
€ par habitant et par an	5,45 €	5,00 €	5,04 €	6,00 €	6,44 €	6,44 €



Les réalisations achevées en 2010 -2011



Phase 2 du tour du lac de Charmes :

Achèvement de la liaison piétonne entre le barrage de Charmes et la plage de Changey.

Travaux de l'école de voile de la Vingeanne :

Réfection des sanitaires publics et des vestiaires collectifs.

Requalification du site de la Tufière de Rolampont :

Réaménagement du site avec ponton d'observation, modification du cheminement.

Itinéraires et sites :

Nouvelle phase de mise aux normes des circuits et création de deux nouveaux itinéraires au Vals des Tilles.

Requalification du port de Langres – Champigny :

Réfection des installations, prolongement des quais, escalier de jonction entre le pont de la RD et le chemin de halage.

Aménagement d'une aire de détente au lac de la Mouche :

Aménagement d'une aire de boules, d'une aire de jeux pour les enfants sur le terrain du syndicat à Fontaine Brot (Baie de Morgon).



Profil de vulnérabilité des baignades :

Étude imposée aux gestionnaires de baignades afin d'identifier les risques de pollution, de définir les mesures de prévention et le profil des eaux de baignades avec suivi périodique. Cette étude a concerné les baignades de Charmes, la Liez, la Vingeanne, la Juchère.



Installation du club Lack 52 à la Liez :

Le bail commercial du bâtiment face au port de la Liez a été modifié pour permettre une affectation partielle des locaux au club d'aviron et canoë Lack 52.



Les réalisations en chantier

Requalification des ateliers du Syndicat :

Dans un bâtiment au port de Langres-Champigny, travaux retardés par un sinistre.

Voie bleue Langres-Liez :

Aménagement d'une voie piétonne protégée en rive de route et sur le chemin de halage. Création de la halte fluviale au pied de la Liez.

Phase 3 du tour du lac de la Liez :

Poursuite du cheminement du tour du lac par l'aménagement de l'itinéraire en rive sud depuis le barrage jusqu'à Lecey.

Phase 3 du tour du lac de Charmes :

Poursuite du cheminement du tour du lac par l'aménagement de la digue centrale et la rive sud.

Étude d'aménagement de l'extension du Pôle Vingeanne.

Ce projet (non retenu comme pôle d'excellence rurale) a été re-calibré. Lancement de l'étude d'impact et de l'étude d'une première phase de travaux.

Itinéraires et sites :

Nouvelle phase de mise aux normes avec réfection du parc d'anciens mâts supports de flèches.

Extension du camping du lac de la Liez :

Projet d'extension en partenariat avec le gestionnaire privé qui investira dans le développement des équipements aqua-ludiques.

Phase 4 du tour du lac de la Liez :

Achèvement de la remise à niveau de l'itinéraire du tour du lac par l'aménagement de la rive est entre Orbigny et Lecey.



Orientations 2011 – 2012

Le syndicat mixte poursuit l'aménagement des tours des lacs afin de répondre aux demandes de confortation de ces itinéraires par les touristes.

Au moment où se met en place le Parc National de forêt feuillue, **le syndicat lance diverses réflexions sur l'avenir des sites** autour des lacs.

Le projet nature en fête autour de la Vingeanne, le développement de la station du lac de la liez, l'adaptation et le développement de l'hébergement, les offres de loisirs à conforter ou créer, sont autant de sujets à réexaminer pour **se positionner en porte du Parc National** et conserver une vocation de pôle d'étape et de séjour.

L'étude d'**un nouveau schéma de développement touristique** est à l'ordre du jour.

